



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du mardi 4 juillet 2023 -

ORDRE DU JOUR

- I. Désignation d'un secrétaire de séance
- II. Approbation du procès-verbal du 28 mars 2023
- III. Activités pédagogiques
 1. Bilan pédagogique 2022-2023
 2. Préparation de rentrée
 3. Intervenant 9 mai Apprendre à apprendre
 4. Horaires de l'établissement
 5. Préprogramme d'activités 2023-2024 (projets culturels trimestre 1)
 - a. Echange avec la Norvège 2023-2024
 - b. Séjour en Irlande 2024
 6. Projet Erasmus
- IV. Administration et logistique
 1. Concessions de logement 2023-2024
 2. Conventions de mise à disposition de locaux
 3. Renouvellement et nouveaux contrats Assistants d'éducation
 4. Décisions Budgétaires Modificatives pour information
 5. Prix de vente véhicule
- V. Service restauration
 1. Tarifs restauration 2023-2024
 2. Convention d'hébergement à l'internat du lycée Arcisse de Caumont
- VI. Vie de l'élève
 1. Bilan financier Foyer Socio-Educatif
 2. Bilan Association sportive

Président : Monsieur Mathieu FABRE

Secrétaire : Sandra HENRY-PICARD

Total des membres du CA : 27

Quorum : 14

Présents : 17

Votants : 17

Invités : 0

1. MEMBRES DE DROIT

NOM	QUALITÉ	Présent	Absent	Excusé
FABRE Mathieu	Proviseur par intérim	X		
LIEVRE Sylvain	Proviseur adjoint	X		
VIAL Antoinette	Gestionnaire	X		
GUIBOUT Patricia	C.P.E.	X		
GASSION Sandrine	Invitée		X	

2. REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

NOM	QUALITÉ	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
DUPONT Lucette	Conseil régional de la région Normandie	X		X		
GOMONT Patrick	Vice-président de la région Normandie	X			X	
CHAPRON Philippe	Conseil régional de la région Normandie		X		X	
NOUVELOT Cédric	Conseil régional de la région Normandie		X		X	
LAISNEY Olivier	Représentant de la commune	X		X		
JEAN-PIERRE Françoise	Représentant de la commune		X		X	
LAPORTE Bruno	Représentant Bayeux-Intercom	X			X	
MOULIN Gilles	Représentant Bayeux-Intercom		X		X	

3. REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS

NOM	QUALITÉ	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
LECHEVALLIER Jordan	Personnel enseignant	X		X		
CAPEL Catherine	Personnel enseignant	X		X		
DOMINGUEZ Anne	Personnel enseignant	X		X		
LE DREAU Marie	Personnel enseignant	X		X		
QUEVREUX Sophie	Personnel enseignant	X		X		
LONGUET Olivier	Personnel enseignant	X		X		
DAVID Alice	Personnel A.T.O.S.	X		X		
MURY Cécile	Personnel A.T.O.S.	X		X		
BEQUET Valérie	Personnel A.T.O.S.	X				X
LEPETIT Corinne	Personnel A.T.O.S.		X		X	

ROBIAILLE Fabienne	Personnel A.T.O.S.		X	X		
OUTREQUIN Dominique	Personnel A.T.O.S.		X		X	

4. REPRESENTANTS DES ÉLÈVES

NOM	QUALITÉ	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
POLETTI Gabriel	Elève	X			X	
NOGIER Timo	Elève	X			X	
EON Albane	Elève	X			X	
CAVOIT Martin	Elève	X			X	
MARRE Gustave	Elève	X			X	
CHARRIER Achille	Elève		X		X	
LEFEVRE Léo	Elève		X		X	
LE VALLOIS Thibaud	Elève		X		X	
SALIOT Antoine	Elève		X		X	
ANCEL Mélina	Elève		X		X	

5. REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

NOM	QUALITÉ	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
HENRY-PICARD Sandra	Parents d'élève	X		X		
ABRAHAM Laurent	Parents d'élève	X			X	
TASSIN Eric	Parents d'élève	X				X
LE GRAND Isabelle	Parents d'élève	X			X	
PLANCHAIS Julien	Parents d'élève	X				X
FAIVRE Yohann	Parents d'élève		X		X	
MARCASTEL Thierry	Parents d'élève		X		X	
LE CAER Gwénaëlle	Parents d'élève		X		X	
LOIR Dominique	Parents d'élève		X	X		
OZENNE-SALLIOT Annie	Parents d'élève		X		X	

Ouverture de la séance à 18h00. Le quorum est atteint.
17 personnes sont présentes.

I. Désignation d'un secrétaire de séance

Mme HENRY-PICARD, parent d'élève, est désignée secrétaire de séance.

II. Approbation du procès-verbal du 28 mars 2023

M. FABRE sollicite les remarques éventuelles sur le dernier PV de CA. Sans remarque, il le soumet à l'adoption.

Votants : 17	Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

III. Activités pédagogiques

1. Bilan pédagogique 2022-2023

M. FABRE présente le bilan pédagogique de l'année écoulée.

- L'organisation de l'année 2022-2023 en trimestres pour les 2^{ndes} et en semestres pour les 1^{ères} et terminales semble bien adaptée. Elle permet un suivi plus serré des élèves de 2^{ndes} et l'obtention de notes substantielles pour le BAC et Parcoursup pour les élèves de terminales. Cette organisation est reconduite à la rentrée 2023.
- Le passage à la demi-pension s'est considérablement amélioré cette année du fait d'emplois du temps fonctionnels et équilibrés : beaucoup de cours du matin finissant à 11h30, moins de trous dans les emplois du temps, moins de blocages liés aux options. Les emplois du temps sont reconduits l'année prochaine.
- Concernant les affectations en 2^{ndes} au lycée Arcisse de Caumont et au lycée Alain Chartier, l'équilibre semble respecté d'un point de vue du niveau scolaire des élèves et de leur orientation ensuite en 1^{ère} générale (environ 76%).
- Le lycée Alain Chartier a connu une revitalisation de ses instances sur l'année écoulée : CVL davantage sollicité, cellule de veille mensuelle, CESC redynamisé avec des projets en cours et de nouveaux projets prévus l'année prochaine.
- Le suivi des élèves s'est renforcé notamment sous l'action de Mme MURY, infirmière du lycée, qui a permis la mise à jour des PAI, PAP et autres documents de suivi.
- Concernant le calendrier des examens, les épreuves du BAC blanc seront reconduites selon les mêmes conditions l'année prochaine. En revanche, le passage des épreuves de spécialités en mars pose quelques soucis : difficile remise au travail des élèves après mars, professeurs absents, cours « en pointillés » ...
- Les résultats du Baccalauréat au lycée Alain Chartier sont similaires à l'année précédente (97,5% d'admis). A noter toutefois avec une augmentation du nombre de mentions par rapport à l'année dernière. (5TB avec félicitations, 30 TB, 55 B, 66 AB).
- Un suivi de cohortes à partir de Parcoursup permettra de comprendre plus finement l'orientation des élèves en fonction de leurs spécialités. M. FABRE veut mettre l'accent sur les élèves accédant aux classes préparatoires qui n'est pas assez élevé (16%) en regard du très bon niveau scolaire des élèves. Il semblerait que certains élèves ne s'autorisent pas cette voie peut-être par manque de lisibilité sur ce parcours. M. LONGUET rappelle que des élèves sont venus présenter les classes préparatoires au lycée en dehors du forum de l'orientation et que cette intervention devra être renouvelée afin de sensibiliser davantage les élèves en cours d'année.
- L'évaluation de l'établissement initialement prévue en 2022-2023 est reportée à septembre 2023.
- Concernant le numérique au lycée, le parc informatique est stabilisé malgré les cyber-attaques. La WIFI fonctionne et les bornes seront fonctionnelles à la rentrée prochaine. Mme DOMINGUEZ a attiré l'attention sur la sécurisation des accès et des connexions à laquelle il faudra être vigilant. L'utilisation de l'ENT est en progression, davantage de professeurs s'étant emparés de l'outil cette année.
- L'année 2022-2023 a connu une reprise des séjours et sorties après les « années Covid » et de nouveaux projets sont encore prévus l'année prochaine : Séjours, sorties, comédie musicale, projets CVL, etc...

M. FABRE remercie toutes les équipes pour leur travail et leur dynamisme, ayant permis ce bilan positif de l'année écoulée. Il salue également l'arrivée de M. LIEVRE, proviseur adjoint, et le remercie pour son aide dans le travail accompli.

2. Proposition de ventilation de la Dotation Horaire Globale pour la rentrée 2023

M. FABRE présente la proposition d'organisation des enseignements, travaillée avec M. LIEVRE et envoyée aux professeurs.

Quelques précisions sont données :

- Les groupes de spécialités compteront 24 élèves en moyenne.
- Les divisions compteront 31 élèves en moyenne.
- 2 stagiaires seront accueillis (un en histoire-géographie et un en anglais)
- 1 seul groupe de chinois à 17 élèves.
- Toutes les classes hormis une (pour l'instant) disposeront d'un professeur principal.
- Mme CAPEL indique que les classes d'anglais ne seront pas dédoublées.

Mme DUPONT (région) indique que l'équilibre des effectifs en 2nde entre les lycées Alain Chartier et Arcisse de Caumont sera respecté à la rentrée prochaine (32 élèves par classe).

En réponse à une question de M. LONGUET, M. FABRE précise qu'il n'y aura pas de spécialité SVT officiellement ouverte à Arcisse de Caumont à la rentrée prochaine, mais qu'une professeure de SVT du lycée A. Chartier ira faire 6 heures de cours au lycée A. de Caumont en échange d'heures récupérées pour le lycée A. Chartier.

Votants : 17	Pour : 14	Contre : 0	Abstentions : 3
---------------------	------------------	-------------------	------------------------

3. Autorisation de remboursement de frais de déplacement intervenant

Deux étudiants de Rennes sont intervenus au lycée, à titre gracieux, sur le thème « Apprendre à apprendre » le 9 mai dernier.

L'autorisation de remboursement des frais de déplacement, au tarif des indemnités kilométriques de la fonction publique est soumise au vote.

Votants : 17	Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

4. Modification Règlement intérieur sur les horaires

Concernant les horaires de l'établissement, une nouvelle grille horaire sera mise en place avec des interours de 4 min. Cela permettra de maintenir des cours de 55 min, sans réduire significativement la pause méridienne et tout en respectant la plage horaire de 8h-17h30.

Votants : 17	Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

5. Préprogramme d'activités 2023-2024

Prix Bayeux des correspondants de guerre, projet IMEC, représentations théâtrales.

Votants : 17	Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

a. Echange avec la Norvège 2023-2024

Mme VIAL présente le projet d'échange avec le lycée d'Asker en Norvège sur le thème du développement durable.

Le bilan du précédent échange étant très positif, les enseignants organisateurs Mme MULLER et M. MEUNIER ont souhaité le reconduire. L'effectif prévisionnel est de 17 élèves de 1^{ère}.

Les correspondants norvégiens seront accueillis du 11 au 18 octobre 2023 et les élèves français effectueront leur séjour à Asker du 7 au février 2024. Le budget prévisionnel s'élève à 8950 €.

La programmation de l'échange, l'autorisation de signature des contrats ainsi que la participation des familles fixée à 400 € sont soumis au vote.

Votants : 17	Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

b. Séjour en Irlande 2024

Projet de séjour culturel et linguistique en Irlande du 8 au 12 avril 2024.

Effectif prévisionnel de 50 élèves de terminale DNL et spécialité LLCE et 3 accompagnateurs (organisateurs : Mme CAPEL, M. HARYMBAT et M. HERBERT).

Mme CAPEL présente ce projet de séjour en Irlande. Cette destination a été choisie car plus simple d'accès que la Grande Bretagne qui exige des passeports. Les élèves seront hébergés dans des familles hôtes et de nombreuses visites sont déjà prévues (Dublin, Belfast...). Mme VIAL précise que les prix se sont envolés du fait de l'engouement suscité par cette destination et qu'une seule agence a accepté de répondre à cette demande de voyage avec un budget prévisionnel de 29 150 €. Des activités à l'initiative des élèves seront proposées afin de réduire la part demandée aux familles et les recettes réalisées feront l'objet d'un don du FSE.

La programmation de l'échange, l'autorisation de signature du contrat de voyage ainsi que la participation des familles fixée à 550 € sont soumis au vote

Votants : 17	Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

19h15 : Départ de Mme DUPONT.

6. Projet Erasmus

M. FABRE indique que l'accréditation du projet Erasmus+ est attendue en octobre 2023 afin de permettre le financement des séjours prévus sur l'année 2024-2025.

IV. **Administration et logistique**

1. Concessions de logement 2023-2024 et renouvellement des COP

Le lycée dispose de quatre logements attribués par nécessité absolue de service : agent d'accueil, proviseur, proviseur adjoint, adjointe gestionnaire.

La répartition des logements par emploi est reconduite pour l'année scolaire 2023-2024.

Proviseur adjoint et adjointe gestionnaire vont renouveler leur demande de dérogation à l'obligation de loger pour Nécessité Absolue de Service. Ces deux logements sont loués depuis l'année dernière et les locataires actuels (2 enseignants) demandent le renouvellement de leur hébergement

Autorisation de signature des deux renouvellements des Conventions d'Occupation Précaire sur les logements adjoint gestionnaire et proviseur-adjoint.

Votants : 16	Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

2. Conventions de mise à disposition de locaux

Mise à disposition des locaux à titre gracieux pour les utilisateurs récurrents : associations de l'établissement, collège Alain Chartier, UIA, EFS, DSDEN... L'autorisation de signature de ces conventions de mise à disposition des locaux est soumise au vote.

La mise à disposition de locaux à titre gracieux pour divers bénéficiaires est détaillée dans le document annexe.

Votants : 16	Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

3. Renouvellement et nouveaux contrats AED

Autorisation de renouvellement et signature de nouveaux contrats des personnels de droit public AED.

Postes : 4 ETP.

L'équipe des assistants d'éducation est composée d'1 AED en CDI, de 2 AED à temps plein et de 2 AED à mi-temps. Le renouvellement des contrats est soumis au vote.

Votants : 16	Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

4. Décisions Budgétaires Modificatives pour information N° 3 et 4

Mme VIAL explique que, pour faire face aux augmentations des tarifs d'accès à l'énergie, une subvention de secours pour le gaz a été accordée par le conseil régional en mai pour le 1^{er} trimestre 2023 et qu'une demande de subvention de secours pour le gaz et l'électricité va être refaite en juillet.

5. Prix de vente Véhicule Clio

L'établissement souhaite mettre en vente un des deux véhicules de service dont il dispose. Il s'agit d'une Clio essence de 1994, 88 251 km, contrôle technique 2022.

Le prix de vente du véhicule en l'état de 800 € est proposé au vote.

Votants : 16	Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

V. **Service restauration**

1. Tarifs restauration 2023-2024 : forfaits retenus et répartition

Les nouveaux tarifs de restauration qui s'appliqueront à la rentrée prochaine ont été votés par la Commission permanente du conseil régional le 15 mai 2023. Sont maintenant harmonisés sur l'ensemble du territoire normand les tarifs du ticket et des forfaits 2 jours et 3 jours. Les forfaits annuels sont basés sur 32 semaines.

Mme VIAL indique que les tarifs des forfaits des élèves et ceux des commensaux sont reconduits à la rentrée 2023 sans augmentation.

L'ensemble des 4 forfaits de demi-pension (5,4,3 et 2 jours) proposés par le conseil régional est retenu parce qu'il répond aux besoins des familles.

Votants : 16	Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

2. Convention d'hébergement à l'internat du lycée Arcisse de Caumont

Autorisation de signature d'une nouvelle convention pour l'année scolaire 2023-2024.

Cette année scolaire, 9 élèves du lycée Alain Chartier étaient accueillis en internat au lycée Arcisse de Caumont (6 norvégiennes + 3 élèves français).

Les professeurs souhaiteraient qu'une demande de modification de la nouvelle convention soit faite afin de permettre à davantage d'élèves du lycée A. Chartier d'accéder à l'internat.

Mme MURY soulève la problématique des troubles psychologiques, à savoir si un élève présentant de tels troubles serait susceptible de se voir refuser l'internat. La question devra être posée.

Votants : 16	Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

VI. Vie de l'élève

1. Bilan financier Foyer Socio-Educatif

Mme GUIBOUT présente le bilan des recettes et des dépenses du FSE.

Les recettes proviennent des adhésions (429 familles ont cotisé), de la vente des photos scolaires et des viennoiseries.

Les dépenses concernent la location des photocopieurs (très utiles aux élèves pour le scan des cours par exemple), les dons pour le voyage en Norvège et Maths en jeans, les achats festifs (sapin de Noël, chocolats de Noël), l'achat de 10 fauteuils extérieurs (bien investis par les élèves), l'achat de préservatifs et de protections hygiéniques.

Une opération « manquée » suite à une erreur d'impression sur les Sweet-shirts a occasionné une perte financière pour le bilan 2022-2023.

Le reliquat présent sur le compte du FSE sera reversé pour la rentrée prochaine.

Mme GUIBOUT s'attend déjà à une diminution des recettes liées aux adhésions, le nombre de cotisants au moment des inscriptions pour la rentrée 2023 étant inférieur à celui de l'année passée.

2. Bilan Association sportive

Mme QUEVREUX fait le bilan de la saison sportive 2022-2023 et précise qu'une facture n'a pu encore être réglée faute de fonds suffisants au niveau de l'association sportive. Cette question financière sera réglée prochainement.

VII. Questions diverses

M. FABRE répond aux questions diverses qui lui ont été soumises au préalable.

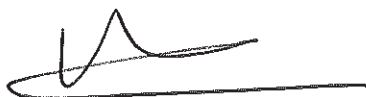
- Il présente la répartition détaillée des 13,25 IMP (heures faites par les enseignants hors présence des élèves).
- Il ne reste pas d'HSE en cette fin d'année.
- Une demande pour un poste infirmier à temps plein sera renouvelée.
- Le projet « jardin » initialement évoqué ne fait plus partie des projets prioritaires. En revanche une re-végétalisation des espaces extérieurs est en cours avec la replantation d'arbres après l'enlèvement de souches restantes.

Les deux représentants des parents d'élèves élus au CA annoncent que cette année marque leur dernier mandat puisque leurs enfants bacheliers quitteront l'établissement à la rentrée prochaine.

Fin de la séance.

Le conseil est clôturé à 20h08.

La secrétaire de séance,



Madame Sandra HENRY-PICARD

Le président du Conseil d'Administration,



Monsieur Mathieu FABRE